



Valentin Martin

Adjoint au Maire

Développement du sport
scolaire et périscolaire

Les élu·e·s
communistes
de Lille



Intervention sur le compte administratif 2022 – 1/2

Permettez-moi d'intervenir au nom des élu·es communistes dans le cadre du vote du compte administratif 2022.

À la lecture de ce compte administratif, on en ressort évidemment avec un sentiment un peu partagé.

D'abord, **une grande satisfaction de voir que nos projets avancent**, et certains ont déjà été cités dans les interventions précédentes, avec une forte progression sur cette année de nos investissements qui sont tournés – cela a été dit – en priorité vers l'amélioration du cadre de vie, le renforcement de la place de la nature en ville, mais aussi dans l'amélioration des performances énergétiques et de la rénovation environnementale.

Grande satisfaction aussi de voir qu'une fois de plus, **c'est bien l'enfance et l'éducation qui sont consacrées dans notre budget comme nos priorités** et qui représentent près d'un quart de nos dépenses de fonctionnement, avec des réalisations concrètes comme la gratuité des fournitures scolaires depuis plusieurs années maintenant, mais aussi l'amélioration de la restauration scolaire, avec toujours plus de produits bio et locaux, sans en augmenter le coût pour un grand nombre de familles, ce qui montre que nous lions bien toujours la question sociale et la question écologique.

Mais après ce sentiment de satisfaction, à la fin de cette analyse du compte administratif, cette satisfaction laisse quand même la place aussi à un sentiment d'inquiétude quant à la situation quasi inextricable à laquelle font face les collectivités, y compris une Ville comme la nôtre, une Ville comme Lille, avec pourtant des finances saines et une dette maîtrisée, Marion GAUTIER l'a rappelé, une dette au plus bas depuis 10 ans. En effet, avec une augmentation très importante des dépenses due au contexte inflationniste que chacun connaît et une progression beaucoup plus faible de nos recettes, les collectivités locales font aujourd'hui – je crois – face à un mur, et tout cela ne provient pas de nulle part, cela provient de choix, **d'un choix politique du gouvernement : celui de faire peser toujours l'austérité sur les finances publiques** d'abord sur les finances des collectivités locales, et cela depuis plusieurs années.

Je ne referai pas ici ce soir la liste **des réformes successives qui ont contribué à priver petit à petit les collectivités de toute autonomie et tout dynamisme en matière de fiscalité**, je crois que chacun ici a pu constater les effets délétères de ces réformes successives, mais il est absolument scandaleux que cette politique austéritaire se poursuive et surtout, en plus, dans le silence le plus total du gouvernement.

J'en veux pour preuve l'évolution de la dotation forfaitaire de l'État, déjà réduite à peau de chagrin au cours des dernières années, et qui, par exemple, ne représente sur un an que 0,75% d'augmentation pour la Ville de Lille. Il est inacceptable que cette revalorisation ne soit pas a minima indexée sur l'inflation. Alors que, normalement, on devrait être aujourd'hui dans un dialogue avec l'État, on devrait plutôt parler de moyens nouveaux, de moyens à la hauteur des enjeux qui sont face à nous, comme la réduction des inégalités ou la lutte contre le changement climatique, c'est tout l'inverse qui se produit et l'austérité qui se poursuit pour les collectivités.





Valentin Martin

Adjoint au Maire

Développement du sport
scolaire et périscolaire

Les élu·e·s
communistes
de Lille



Intervention sur le compte administratif 2022 – 2/2

Je crois que si rien ne change, si les moyens continuent de se réduire année après année, **la question qui est clairement posée aujourd'hui est celle de l'avenir des collectivités.**

Comment allons-nous pouvoir continuer à poursuivre nos investissements tel que nous le faisons aujourd'hui ?

Comment allons-nous maintenir et développer les services publics locaux et de proximité ?

Comment allons-nous aussi mieux rémunérer les fonctionnaires ?

On constate quand même **un manque d'attractivité dans la fonction publique**, mais c'est aussi dû au fait d'une rémunération trop basse des fonctionnaires et, on le voit, la revalorisation du point d'indice a été trop faible et cela doit s'accompagner aussi de moyens supplémentaires pour les collectivités, pour mieux rémunérer ces fonctionnaires.

Et aussi quels moyens pour poursuivre notre indispensable transition écologique et sociale ?

Je voulais, pour finir cette intervention, rappeler que les collectivités locales portent à plus de deux tiers l'investissement public, et donc **faire peser l'austérité sur les collectivités, c'est faire une croix sur toute perspective de changement profond dans notre pays.**





Sylviane Delacroix

Adjointe au Maire

Inclusion des personnes
en situation de handicap,
accessibilité

**Les élu·e·s
communistes
de Lille**

Rapport 2022 sur l'accessibilité aux personnes en situation de handicap - 1/2

Le rapport qui est sur votre table, que je vous présente ce soir, traduit notre engagement collectif au cours de l'année 2022 **pour une ville toujours plus inclusive, soucieuse de l'accès de tous aux bâtiments, aux activités, aux loisirs et à la vie sociale**. Émanation de la Commission Lille ouverte à tous, il a été adopté à l'unanimité des participants, preuve d'une reconnaissance de la concertation et de notre mobilisation.

Comme j'ai eu l'occasion de l'évoquer dans un récent Conseil Municipal, **ce rapport illustre la prise en compte de nos obligations légales, mais aussi les politiques volontaristes qui sont les nôtres**. Une des priorités est l'accès à l'espace public et aux bâtiments, avec **l'agenda d'accessibilité** programmé que nous continuons à suivre avec la plus grande attention et pour lequel nous évitons les demandes de dérogation qui pourraient masquer la réalité du terrain.

Nous instruisons également **les demandes de travaux des établissements privés recevant du public** et ce sont 263 dossiers, soit de cabinets médicaux, soit de commerces, soit de restaurants, que nous avons été amenés à étudier à ce titre en 2022.

Concernant **l'inclusion des travailleurs en situation de handicap** dans l'effectif municipal de la Ville, nous mettons en œuvre la quatrième convention signée avec le Fonds d'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique.

L'emploi, c'est aussi notre participation à la Semaine pour l'emploi des travailleurs handicapés ayant une reconnaissance et les Cafés de la réussite où ces hommes et ces femmes peuvent faire la démonstration de leurs compétences auprès de potentiels employeurs. C'est également l'ESAT du CAAS qui vient de fêter ses 50 ans et pour lequel les équipes ont été fortement mobilisées pour le bien-être des usagers, très impactés par les différents confinements, sachant que la fin de l'état d'urgence sanitaire n'est intervenue effectivement qu'au 31 juillet 2022.

Au-delà, nous sommes engagés dans **les domaines les plus divers de la pratique sportive à l'expression citoyenne, de la vie culturelle aux loisirs, en passant par l'insertion dès la crèche, en milieu scolaire et périscolaire**.

Permettez-moi de citer quelques exemples d'actions réalisées en 2022 pour illustrer cet engagement de la Ville :

- la mise en place d'une seconde **classe multisensorielle** pour l'accueil des enfants autistes en milieu scolaire ordinaire et pour le bienfait de tous;
- l'**exposition "Prière de toucher"** au Palais des Beaux-Arts;
- de nombreuses et diverses **activités sportives en milieu scolaire** dans la perspective des Jeux paralympiques de 2024;
- l'aménagement de **jeux adaptés** pour enfants et des parcs et jardins, dont le square d'Armentières inauguré hier;
- enfin, le **Printemps de l'accessibilité**.

Afin de **faciliter le retour à la vie sociale** en 2022, nous avons, au sortir des confinements, imaginé et réalisé le **Printemps de l'accessibilité** qui permet au grand public de découvrir des actions, de partager des expériences afin de changer de regard sur le handicap et de valoriser les compétences et la créativité des personnes.





Sylviane Delacroix

Adjointe au Maire

Inclusion des personnes
en situation de handicap,
accessibilité

**Les élu·e·s
communistes
de Lille**



Rapport 2022 sur l'accessibilité aux personnes en situation de handicap – 2/2

La dynamique et les synergies créées durant ce printemps ont, pour beaucoup d'entre elles, pu perdurer au-delà et se développer comme nous le souhaitions, tout au long de l'année. Ce travail, nous le réalisons **avec la mobilisation des associations, des gestionnaires, avec les établissements et les services de la Ville et les élus en responsabilité, prenant en compte tous les âges de la vie et toutes les situations de handicap.**

Notre engagement est scruté avec d'autant plus d'attention que **la période est complexe.** L'inflation sur les charges et les produits nécessaires à la vie quotidienne touche fortement les personnes en situation de handicap, dont le pouvoir d'achat est le plus souvent modeste. Elle s'ajoute à l'inquiétude créée par les ruptures de médicaments, les difficultés d'accès aux soins et les déremboursements présents ou annoncés. Elle s'ajoute également à une réforme des retraites que d'aucuns veulent imposer, qui ne protège pas les travailleurs ayant une reconnaissance en dessous d'un taux d'incapacité de 50 % et que les aidants, institutionnels ou familiaux, prendront de plein fouet.

Les avancées, comme **la déconjugalisation de l'Allocation adulte handicapé** qui doit voir le jour en octobre prochain, sont le fruit de mobilisations exemplaires et répétées, conquêtes de haute lutte; exemplaires comme l'a été la nouvelle mobilisation ce mardi 13 juin des **accompagnants d'élèves en situation de handicap** qui attendent toujours la reconnaissance professionnelle, à travers leurs missions malheureusement globalisées, mais aussi pour leur statut et une rémunération digne.

Enfin, dans cette période où il est de bon ton, notamment dans les milieux les plus privilégiés, de remettre en cause les prestations versées, l'accès aux droits interroge quand les accueils physiques s'avèrent inexistantes ou presque. **Notre responsabilité est grande pour que le mot "égalité" ait tout son sens dans notre société,** où le handicap reste, comme l'indique la Défenseure des droits, la première cause de discrimination. La Ville entend assumer ses responsabilités et ne cessera d'agir pour qu'il en soit de même à tous les niveaux.





Eddie Jacquemart

**Conseiller
municipal délégué**

Education populaire –
Accès aux vacances et loisirs

**Les élu·e·s
communistes
de Lille**



Adoption et mise en œuvre du plan anglais – 1/2

*Ladies and gentlemen, dear colleagues,
Do you speak english?*

Je voulais commencer la présentation du plan anglais tant attendue ce soir par cette petite question, à laquelle, hélas, je ne suis pas sûr que toutes les Lilloises et tous les Lillois pourraient répondre favorablement. Dans un souci d'équité, je vous rassure, je ne continuerai pas ma présentation dans la langue de Shakespeare, mais ce n'est pas la motivation qui manque.

Le plan anglais relève d'un engagement du programme de la Majorité municipale dans le cadre de sa politique volontariste en matière d'éducation.

Il s'appuie sur **un constat d'un apprentissage inégal de la langue**, qui, trop souvent, dépend des moyens financiers et du statut socioprofessionnel du foyer. En effet, la maîtrise de l'anglais constituant un enjeu dans la poursuite d'études, les familles qui en ont les moyens ont souvent recours à des solutions privées en complément des enseignements dispensés sur le temps scolaire.

Le plan anglais œuvre donc en faveur de **la démocratisation de l'apprentissage de l'anglais dans un principe d'égalité des chances et de justice sociale**.

Alors que l'anglais est **la langue de communication internationale** qui en fait une des langues les plus parlées dans le monde, ce plan vise également à promouvoir la diversité culturelle – je renvoie la balle à ma collègue Marie-Pierre BRESSON – et l'accès à la culture et à favoriser l'émancipation, la compréhension et l'ouverture sur le monde.

Comme le programme municipal l'indique, il s'inscrit parmi les plans thématiques sur tous les temps de l'enfant : scolaire et périscolaire.

Concrètement, cela se manifestera dès la rentrée avec **des clubs anglais le midi dans les écoles élémentaires**, action qui s'étendra pour la rentrée 2024 aux écoles maternelles. Des **ALSH thématiques anglais et des ateliers le mercredi** seront également proposés dans le cadre de ce plan.

Ce plan s'appuiera sur **la mobilisation d'intervenants qualifiés**, notamment des professionnels et des services civiques internationaux, des étudiants et des étudiants en parcours de langues étrangères dans le cadre du partenariat avec l'Université de Lille et, plus tard, d'un partenariat avec l'Université catholique de Lille.

À ce sujet, le Conseil de la Faculté de Lille a voté hier une résolution pour saluer la mise en œuvre de ce plan à Lille et assurer la Ville de son implication dans la mise en œuvre pratique de ce plan dans le cadre de la convention signée il y a un an. L'Université a lancé un appel à la mobilisation des étudiants anglophones et étudiants en langues, garantissant ainsi une qualité pédagogique de l'enseignement aux enfants comme aux adultes.

Partant du postulat que les enfants initiés à la pratique de l'anglais favorisent la transmission au sein de leur famille, nous proposons aussi qu'il aille plus loin en valorisant la pratique de l'anglais **auprès des Lilloises et Lillois de tout âge**.

Le plan anglais s'appuie sur **une démarche d'éducation populaire qui soutient la formation tout au long de la vie**. Il met en avant un apprentissage de l'anglais qui se veut non formel, ludique, dans une dynamique collective, en complémentarité avec l'école et des lieux de formation traditionnels.





Eddie Jacquemart

Conseiller municipal délégué

Education populaire –
Accès aux vacances et loisirs

**Les élu·e·s
communistes
de Lille**



Adoption et mise en œuvre du plan anglais – 2/2

Quelques exemples concrets :

- il y aura **200 clubs périscolaires anglais** dans toutes les écoles élémentaires sur l'année scolaire 2023-2024, et ensuite le déploiement – comme je l'ai dit tout à l'heure dans les sections de maternelle dès la rentrée 2024;
- il y a des **ALSH thématiques « à l'heure anglaise »** pendant les vacances (hiver, printemps, juillet et automne) et les ALSH touchant à toutes les vacances scolaires, afin de faciliter son accessibilité; sur une période de vacances de deux semaines, ce sont ainsi deux ALSH, une semaine chacun ;
- il y aura des ateliers anglais de 2 heures toute l'année le mercredi ;
- il y a déjà **une malle thématique au sein des écoles élémentaires** sur les différents temps d'accueil du matin et du soir, en anglais, évidemment;
- je l'ai dit tout à l'heure, **la mobilisation des étudiants de l'Université de Lille**, mais aussi **le recrutement de deux jeunes en service civique de la Ville de Leeds**.

Globalement, des actions sur le temps périscolaire des enfants, prêtes à démarrer à la rentrée, tandis que la plupart des actions jeunes et grand public vont se structurer dans le cadre du **déploiement progressif du plan avec aussi les acteurs associatifs locaux et les structures de proximité**.

Autres exemples d'actions grand public :

- des **ateliers de cuisine en anglais** organisés à la cuisine commune dans le cadre de l'action "chef d'un jour" ;
- une **acquisition documentaire à la bibliothèque municipale**: plus de 500 livres à caractère de documentaire, des méthodes, beaucoup de presse en anglais.

Je rappelle que ce plan anglais a **une gouvernance très transversale**, puisque pilotée par la Direction du PEG et la Direction jeunesse.

J'en profite pour remercier l'ensemble de mes collègues de la Majorité qui se sont beaucoup investis avec moi et avec Charlotte dans ce travail et également tous les services, très transversaux, qui ont contribué à avoir un plan anglais à la hauteur des ambitions que la Majorité s'est fixées.

Thank you for your attention.

